

Les coprésidents de l'ANEV demandent un grenelle de la viticulture pour trouver des solutions aux difficultés de la filière

Qu'elles soient climatiques, règlementaires ou commerciales, cette année encore, de nombreuses difficultés ont touché la viticulture française. Face à ce constat, les coprésidents de l'ANEV Nathalie DELATTRE, Sénatrice de la Gironde, et Philippe HUPPÉ, Député de l'Hérault, proposent aux présidents des principales organisations vitivinicoles (ANIVIN, CNAOC, Conseil spécialisé Vin de FranceAgriMer, VIF, VCF, VinIGP, AGPV, UMIN, FEVS, CNIV, Vin et Société et l'IFV) d'organiser un Grenelle de la viticulture avec les pouvoirs publics afin d'apporter des solutions globales à ces problématiques.

Grêle, gel, canicule, évolution des marchés internes et internationaux, réduction de la main d'œuvre qualifiée, baisse de l'attractivité du métier de vigneron, nouvelles attentes sociétales en matière de protection de l'environnement et de traçabilité des produits, nouveau paradigme pour lutter contre la consommation d'alcool... Le contexte dans lequel évolue la viticulture est en perpétuel changement. En réponse, la filière vitivinicole elle-même n'a pas cessé de s'adapter au fil du temps rappellent Nathalie DELATTRE et Philippe HUPPÉ.

Pourtant, ces évolutions ne semblent pas suffire. Depuis plusieurs années, la vigne et le vin sont les cibles de véritables campagnes de dénigrement. Et sans considération pour les efforts réalisés, la filière fait face à toujours plus de contraintes aux niveaux réglementaire et fiscal constatent les coprésidents de l'ANEV.

Plutôt que répondre aux coups portés à la filière les uns après les autres, et laisser passer une opportunité d'avancer ensemble, les deux élus proposent de réunir tous les acteurs concernés, des professionnels aux ministères en passant par les élus de la vigne et du vin, afin d'aborder et mettre en perspective toutes les discussions en cours pour y apporter des solutions globales.

« Dans nos différentes fonctions, nous avons tous reçus mandats pour être des acteurs actifs et permettre à la filière de continuer à exister et à prospérer au XXIème siècle, alors unissons nos forces pour ce faire ! » concluent Nathalie DELATTRE et Philippe HUPPÉ.